

4 mars 2009 : Lancement d'un débat public national relatif aux nanotechnologies

Huit ministères ont saisi la Commission nationale du débat public pour la mise en place d'une commission particulière en charge de conduire un débat national portant sur les conditions de développement et de régulation des nanotechnologies. Le gouvernement a inscrit, dans le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement (en cours d'examen au Parlement), l'organisation d'un débat public national avant la fin de l'année.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4446

États généraux de la bioéthique

Le 4 février 2009, la ministre en charge de la Santé a lancé les États généraux de la bioéthique. Ces états généraux devraient permettre aux citoyens de s'informer sur la révision de la loi bioéthique, prévue entre la fin de l'année 2009 et le premier trimestre 2010. De nombreuses questions seront soulevées : assistance médicale à la procréation, don de gamètes, recherche sur l'embryon, prélèvement et don d'organes... Trois forums sont prévus en juin à Marseille, Rennes et Strasbourg. Des rencontres régionales sont également prévues en France dans les espaces éthiques rattachés aux CHU. Un site Internet géré par l'Agence de la biomédecine sur les états généraux est disponible en ligne.

<http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr>

Propositions pour un deuxième Plan national santé-environnement PNSE2 (2009-2013)

Le professeur Marc Gentilini a remis le 16 avril le rapport du groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour un deuxième Plan national santé environnement (PNSE2) aux ministres chargés de l'Environnement et de la Santé. Ce rapport propose d'organiser le PNSE2 selon deux axes forts : la réduction des expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé, y compris en milieu de travail (cancers, maladies cardio-vasculaires, pathologies respiratoires, neurologiques...), et la réduction des inégalités environnementales qui contribuent aux inégalités de santé, en particulier sur les populations les plus vulnérables : enfants, femmes enceintes, patients atteints de certaines pathologies ou personnes vulnérables du fait de leur condition économique et sociale. Le rapport insiste également sur la nécessité d'articuler le PNSE2 avec les plans de santé publique et les différents plans d'action issus du Grenelle de l'environnement. Les 62 mesures destinées à réduire les expositions à risque et à lutter contre les inégalités environnementales vont être examinées dans les prochaines semaines.

Épidémie de grippe A (H1N1)

Le 5 mai 2009, des informations sur la grippe H1N1 ont été mises à la disposition du grand public par le ministère de la Santé, des professionnels de santé et des voyageurs sur le site de l'INPES. Ces informations permettent de répondre sur la nature de cette grippe, sur sa propagation, comment la reconnaître et s'en protéger. Cette campagne comprend un spot télé et des spots radio que l'on peut consulter sur le site de l'INPES à l'adresse suivante :

<http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=30000/actus2009/016b.asp>

Le portail de la prévention des accidents de la vie courante

Le 9 octobre 2008, lors de l'ouverture de la Conférence européenne sur la prévention des blessures et la promotion de la sécurité et, à l'occasion de la présentation officielle du livre blanc *Prévenir les accidents de la vie courante*, le ministre chargé de l'Industrie et de la Consommation a annoncé la création d'un portail de la prévention des accidents de la vie courante. Cette initiative rassemble six partenaires fondateurs : la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC), la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la DGS, l'InVS et l'INPES. Ce portail a pour but de mettre facilement à la disposition du grand public des informations concernant la prévention des accidents de la vie domestique et de la vie courante en général.

Mars 2009
<http://www.stopauxaccidentsquotidiens.fr/>

Rapport Grünfeld : Recommandations pour le Plan cancer 2009-2013 : pour un nouvel élan

Ce rapport fait suite au rapport thématique de la Cour des comptes sur le Plan cancer 2003-2007, publié en juin 2008 (analyse du financement, gestion et pilotage du plan et appréciation du degré de réalisation des 70 mesures inscrites dans le plan). Il fait suite également aux rapports d'évaluation du Haut Conseil de la santé publique concernant, d'une part la réalisation, des objectifs de la loi relative à la santé publique de 2004 (portant sur la prévention et le dépistage du cancer) et, d'autre part, l'ensemble des impacts des mesures du Plan cancer afin d'en dégager des orientations pour un futur plan (février 2009). Jean-Pierre Grünfeld rappelle qu'une politique nationale sur le cancer passe par une coordination interministérielle accrue. Il rappelle également la nécessité de situer la recherche comme moteur de progrès en cancérologie, en proposant plusieurs axes stratégiques. Par ailleurs, il souligne le besoin de consolider et de compléter les acquis du précédent Plan cancer. Dans la dernière partie de son rapport, Jean-Pierre Grünfeld préconise de relever deux nouveaux défis : diminuer les inégalités de santé et préparer la vie après le cancer, dès le début du traitement, avec les professionnels de santé. Enfin, il rappelle que la loi donne respectivement au HCSP et à l'Aeres un rôle d'évaluation des politiques de santé publique et de recherche pour ce prochain Plan cancer.

Jean-Pierre Grünfeld, février 2009, 100 pages. Rapport mis en ligne le 24 mars 2009
http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=view&lang=fr&cat_id=8&press_id=2459